

NATIONS
UNIES

EP



PNUE

**Programme des
Nations Unies pour
l'Environnement**

Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.4
15 septembre 2010

Original: ANGLAIS

Sixième Réunion des Parties Contractantes (COP) au
Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage
spécialement protégées (SPA) dans la région des
Caraïbes

Montego Bay, Jamaïque, 5 octobre 2010

**RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION
POUR LA CONSERVATION DES MAMMIFERES MARINS
DANS LA REGION DES CARAIBES**

Note du Secrétariat

1. En Octobre 2008, la cinquième Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées de la région des Caraïbes (SPA COP 5) a adopté le Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM) dans la région des Caraïbes (PNUE, 2008). Les Parties ont également établi cinq actions prioritaires à mettre en oeuvre pendant la période 2008-2009 selon la disponibilité des fonds.
2. Le but de ce rapport est de présenter un compte rendu des activités développées en réponse à ces priorités et de proposer de nouvelles priorités pour la période 2010-2011.

Actions à entreprendre:

1. La sixième Conférence des Parties SPAW (COP-6) est invitée à examiner ce rapport, préparé par le Secrétariat et le CAR-SPA, en consultation avec les membres du groupe de travail électronique sur les mammifères marins.
2. La COP6 SPAW est invitée à examiner les recommandations formulées par les membres du Groupe de travail électronique et à se prononcer sur l'approbation des priorités à mettre en oeuvre pendant l'exercice biennal 2010-2011, comme indiqué dans la section 8 du présent rapport.

Pour des raisons d'économie et pour préserver l'environnement, les délégués sont priés d'apporter leurs copies des documents de travail et d'information et de ne pas demander des copies supplémentaires.

1. Introduction

Les actions prioritaires à mettre en oeuvre identifiées par les parties SPAW, au cours de l'exercice biennal 2008-2009 sont les suivantes :

- Mise à jour et expansion du groupe d'experts actuel sur les mammifères marins ;
- Organisation de trois ateliers de réponse aux échouages de mammifères marins ;
- Développement d'un atelier sur les activités d'observation des mammifères marins dans la nature et les meilleures pratiques correspondantes ;
- Planification d'un atelier sur les polluants et les contaminants susceptibles de nuire à la santé des mammifères marins ; et
- Harmonisation des rapports concernant les captures (accessoires et ciblées) des mammifères marins, en relation avec la pêche.

2. Mise à jour du mandat du Groupe d'experts sur le Plan d'action sur les mammifères marins et échanges après la COP 5 de SPAW

2.1 Suite à l'adoption du PAMM par la COP 5 de SPAW, le Groupe d'experts électronique a poursuivi les discussions jusqu'à la fin de 2008, avant une pause relativement longue au début de 2009; bien qu'il y ait eu moins d'échanges, l'activité n'a pas cessé complètement.

2.2 Le groupe a ensuite été réactivé à la mi-2009 et des sujets de discussion, liés à la mise en oeuvre du PAMM, ont été proposés au groupe, par le Centre d'activités régional au protocole relative aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (CAR-SPAW) et le Secrétariat, comme suit : ateliers sur les échouages , atelier sur l'observation des mammifères marins dans la nature, et création d'une base de données sur la distribution des mammifères marins. Cette réactivation vient à la suite d'une demande de financement introduite par le Secrétariat à la Commission sur les mamifères marins des États-Unis, concernant ces deux derniers thèmes.

2.3 Afin de répondre à l'évolution nécessaire du groupe électronique d'experts sur les mammifères marins, après la fin de son rôle dans la rédaction du PAMM avec une représentation de toutes les Parties contractantes et les parties prenantes à SPAW, les propositions suivantes ont été soumises aux membres du groupe au début du mois de janvier 2010:

- De confirmer leur intérêt dans la participation à des discussions au sein du Groupe ;
- De donner un avis sur le nouveau mandat pour le groupe électronique, proposé par le Secrétariat et le CAR-SPAW, à savoir :
 - Échanger des informations sur les initiatives prises par les Parties et les différents acteurs concernant la mise en oeuvre du PAMM ;
 - Suivre la mise en oeuvre des actions prioritaires du PAMM ;
 - Aider à la diffusion d'informations sur les menaces rencontrées par les mammifères marins dans la région, ainsi que sur l'importance et les objectifs du PAMM, au sein de la communauté scientifiques et des décideurs, mais aussi auprès du grand public ;
 - Identifier les sujets d'intérêt commun et aider au développement de projets visant à les traiter à une échelle appropriée ;
 - Aider à la collecte d'informations, de données et d'expertise sur des sujets spécifiques pertinents pour le PAMM, tels que la pollution et la santé des mammifères marins, les pratiques actuelles d'observation des mammifères marins , etc, y compris les données et informations pertinentes au développement de la base de données régionale sur les mammifères marins.
- Créer des sous-groupes traitant des sujets spécifiques, réunissant des membres du Groupe du PAMM, ainsi que d'autres experts invités de façon temporaire. Chaque sous-groupe recevrait un mandat et un calendrier précis et ses résultats et des propositions seraient présentés au groupe du PAMM. À la fin de leur travaux, chaque sous-groupe serait dissous. À ce jour, aucun sous-groupe n'a encore été créé.
- Le groupe d'experts PAMM continuera à travailler sous forme d'échanges électroniques, ainsi que lors de réunions régulières, dans la mesure du possible.

2.4 Les membres du groupe ont confirmé leur accord concernant ce nouveau mandat et les objectifs révisés qu'on leur a proposés, et qui constituent donc désormais la base du travail du groupe .

2.5 Des informations régulières leur ont été soumises concernant la mise en oeuvre des actions prioritaires du PAMM, en particulier la convocation d'ateliers sur les échouages et les préparatifs pour l'atelier d'observation sur les mammifères marins, ainsi que sur le financement obtenu par le secrétariat pour faciliter l'application du PAMM. Les rapports des ateliers échouages, qui se sont déroulés dans les Antilles néerlandaises, en Guadeloupe et au Panama, ont été présentés au groupe qui a été invité à proposer de nouvelles priorités pour la mise en œuvre du PAMM, afin que ces dernières puissent être soumises à la sixième Réunion des parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégée de la région des Caraïbes (COP6 à SPAW). Le CAR-SPAW et le Secrétariat ont également informé le groupe des différents événements organisés dans les Caraïbes sur les mammifères marins et qui contribuaient aux objectifs du PAMM.

2.6 Par ailleurs, comme indiqué ci-dessus, afin de tirer profit de l'expérience du groupe PAMM, ainsi que pour bénéficier de leur représentation géographique et des activités déjà mises en oeuvre au sein du groupe, une proposition a été faite pour transformer le mandat du groupe afin d'inclure les nouvelles tâches de partage d'information et de développement de méthodologies. Des experts non-membres, peuvent être invités à tous les sous-groupes qui pourraient être formés à partir de ce groupe principal en tant que de besoin pour la bonne exécution du mandat du sous-groupe. Cette évolution du mandat correspond également aux priorités 2.5.3 et 2.5.4 adoptées par la COP5 de SPAW:

2.5.3 Compiler une liste d'experts pour examiner les méthodes de recherche et de suivi existantes et recommander des méthodes harmonisées ;

2.5.4 Organiser un forum, tel que qu'un groupe d'experts sur les mammifères marins, dans lesquels les experts, les scientifiques et les administrateurs appartenant à des Parties contractantes au Protocole SPAW ou travaillant dans la région, puissent discuter et partager des informations sur les mammifères marins. Organiser ce groupe principal, afin de mettre à jour l'information en tant que de besoin.

2.7 *Résumé et perspectives:*

1) Maintenant que la mise en œuvre du processus du PAMM a été lancée et que différentes sources de financement ont été assurées pour mettre en oeuvre des actions concrètes dans plusieurs secteurs prioritaires d'intérêt pour le PAMM, il serait souhaitable d'organiser une réunion "physique" du Groupe d'experts dès que possible, afin de faciliter les échanges et les propositions et, ensuite, de créer des sous-groupes spécifiques sur les principaux sujets. La composition du groupe mérite néanmoins une révision, car certains pays ont peu ou pas de représentation.

2) En prenant note des opportunités et des possibilités de financement prévues (voir la section 7), il serait utile à ce stade de créer un sous-groupe sur les "Méthodes et données sur la distribution des mammifères marins, ainsi que des sous-groupes visant à réexaminer et analyser les informations disponibles sur certaines catégories de pressions et impacts (en particulier, la pollution, les collisions avec les navires, les bonnes pratiques pour l'observation des baleines et les interactions avec les zones de pêche).

Tableau 1. Nombre d'échanges entre les membres du groupe pendant la période 2008-2010

	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2008	13	20	6	11		2	5	1	2	26	2	27
2009	3		1			4	7	2	4	4	11	4
2010	17	12	4			5						

3. Ateliers sur les réponses aux échouages de mammifères marins

3.1 Trois ateliers régionaux ont été organisés en 2009 et 2010, en réponse à une priorité identifiée par la COP 5 de SPAW pour renforcer la capacité des pays à répondre aux échouages des mammifères marins, comme. Ces trois ateliers font partie des suites données à un premier atelier organisé par le Réseau pour les cétacés des Caraïbes orientales (ECCN) en 2005, dans les pays anglophones des Caraïbes :

- Atelier pour les territoires néerlandais (Curaçao, 5-7 novembre 2009);
- Atelier pour les pays et les territoires francophones, y compris Haïti (Guadeloupe, 8-10 janvier 2010) et
- Atelier pour les pays hispanophones des Caraïbes (Panama, 22-23 avril 2010)

3.2 L'objectif global de ces ateliers était d'entreprendre une révision des techniques et des protocoles pour la réponse aux échouages des mammifères marins et de faciliter la collaboration et l'harmonisation à l'intérieur des réseaux francophones, hispanophones, néerlandais et anglophones dans la Région des Caraïbes, et entre ces réseaux. Un autre objectif était de rechercher des moyens d'établir des archives centralisées pour les échantillons recueillis au cours des échouages et des nécropsies, accompagnées d'une base de données régionale pour les résultats des analyses effectuées par les différents pays et territoires. Plus précisément, les objectifs de chaque atelier incluaient les points suivants:

- Mise en œuvre des méthodes harmonisées de collecte de données et développement d'une base de données centralisée;
- Formation de personnes susceptibles de répondre aux situations d'échouages, afin de maximiser les chances de récupérer les animaux (ou les carcasses qui flottent)
- Former les participants à des techniques et des protocoles harmonisés pour la préparation, la manipulation, le transport et le stockage d'échantillons prélevés lors des échouages, en vue de garantir la qualité, la cohérence et la comparabilité;
- Mise en place de systèmes de gestion de crise dans chaque pays et territoire;
- Renforcement de la coordination nationale et régionale pour répondre aux situations d'échouages, de l'analyse des données et de l'échange de capacités d'information et de technologies;
- Création d'un lien avec d'autres réseaux infra-régionaux de gestion des échouages, tels que l'ECCN et le réseau pour les cétacés des Caraïbes du Sud (SCCN), afin de garantir une meilleure communication et l'inventaire des mammifères échoués.

3.3 Un rapport détaillé et un rapport de synthèse ont été produits pour chaque atelier. Ils ont tous été distribués au groupe PAMM, pour information et retours sur les recommandations.

3.4 Les recommandations des trois ateliers sont très similaires. Elles se réfèrent au renforcement des capacités pour la coordination, la recherche, la communication et la sensibilisation du public et au financement des réseaux échouages. Elles couvrent des objectifs à court et à moyen terme.

3.5 *Résumé et perspectives* : Les recommandations sur les ateliers concernant les échouages de mammifères marins identifient des actions prioritaires à mettre en œuvre de manière prioritaire dans le cadre du prochain plan de travail SPAW. Ces actions ont été proposées par le CAR-SPAW au groupe PAMM en vue de recevoir des avis et des commentaires. Elles sont organisées comme suit:

- Consolidation des capacités actuelles des réseaux échouages et renforcement des capacités là où cela s'avère nécessaire;
- Amélioration, pour chaque pays et territoire, de l'accès à l'information et aux outils, y compris à l'équipement de chaque sous-réseau avec des kits échouages et le soutien à des formations au niveau local;
- Mise à disposition d'installations pour la conservation et le stockage d'échantillons;
- Développement d'une base de données régionale comprenant tous les inventaires des situations d'échouages et les résultats des analyses, accompagnée de listes de contacts comprenant toutes les personnes ressources au niveau le plus local possible, avec leurs coordonnées;
- Développement de matériaux pédagogiques en plusieurs langues; et
- Collecte uniforme de données sur les échouages de mammifères marins, par l'adoption du formulaire A proposé par l'ECCN.

3.6 Les commentaires reçus ont été positifs et ils ont également souligné la nécessité d'évaluer à un certain moment, l'efficacité de la formation de ces réseaux et leur apport à la conservation de mammifères marins dans la région.

4. Opérations d'observation des mammifères marins dans la nature et activités correspondantes

4.1 Parmi les actions prioritaires du PAMM, telles qu'elles ont été définies par la 5^e Conférence des Parties SPAW, se trouve l'organisation d'un atelier trilingue sur les pratiques d'observation de mammifères marins dans la nature (observation de mammifères marins) et les activités associées.

4.2 Les objectifs de cet atelier sont triples:

- Quantifier l'activité actuelle d'observations de mammifères marins dans la nature et identifier les opportunités de développement;
- Évaluer les impacts potentiels sur les mammifères marins et leur environnement et entreprendre un examen des pratiques actuelles d'observation;
- Proposer un code de conduite pour la région, qui sera examiné et validé pendant l'atelier. Ces meilleures pratiques seront ensuite recommandées pour une mise en œuvre par les Parties contractantes de SPAW.

4.3 Les résultats attendus de l'atelier, dans sa phase de préparation actuelle sont les suivants (par ordre d'importance):

- Evaluation des problèmes et des besoins et identification d'opportunités pour les activités existantes d'observation de mammifères marins;
- Identification des zones où il existe un potentiel pour développer des activités/entreprises;
- Code régional de bonnes pratiques pour l'observation de mammifères marins dans la nature, basé sur les informations et les expériences existantes dans la région et ailleurs.

4.4 Les objectifs associés sont rde :

- Développer un programme de formation pour les professionnels de l'observation dans les Caraïbes;
- Faire un inventaire du matériel de formation existant.
- Harmoniser les formats pour la collecte de données utilisé par des professionnel de l'observation, afin d'améliorer la connaissance de la distribution et du statut des mammifères marins;
- Explorer la pertinence et la faisabilité de créer une base de données commune qui permette de partager ces données;
- Développer du matériel d'information et d'éducation pour les personnes qui vont sur les circuits d'observation des baleines.

4.5 L'atelier pourra atteindre ses objectifs seulement si le travail technique préparatoire pour inventorier les activités existantes d'observation de mammifères marins et décrire les pratiques existantes dans les pays et territoires caribéens a été entrepris, et si un projet de code de bonnes pratiques a été élaboré sur la base des cadres et des lignes directrices existants d'ores et déjà dans certaines zones caribéennes et ailleurs dans le monde.

4.6 Le PNUE-UCR/CAR et le CAR-SPAW ont sécurisé une partie des financements pour l'atelier. Toutefois, des sources de financement supplémentaires doivent être identifiées avant d'entreprendre davantage de planification et d'organisation, et ce afin de permettre la réalisation des travaux techniques préparatoires décrits ci-dessus. Dans ce contexte, l'atelier a été repoussé à la première moitié de l'année 2011.

5. Actions prioritaires qui n'ont pas encore été mises en oeuvre

5.1 Deux des actions identifiées par la COP 5 de SPAW comme priorités n'ont pas encore été développées en raison de leur complexité, du temps nécessaire pour les mener à bien et des ressources humaines et financières du Secrétariat. Il s'agit des actions suivantes :

- Organisation d'un atelier sur les contaminants et les polluants et sur leurs effets sur la santé des mammifères marins, et
- Harmonisation des rapports concernant les captures (directes et accessoires) des mammifères marins et leurs liens avec la pêche. Le retard dans la mise en œuvre de cette activité est due, entre autres, à la complexité

d'acquisition de données existantes provenant des pays et des organisations régionales de pêche, d'identification des données disponibles et des formats communs, etc.

5.2 Il est proposé d'inclure ces actions en tant que priorités dans le nouveau plan de travail 2010-2011 de SPAW et de trouver les fonds nécessaires, mais aussi d'assurer la mobilisation des points focaux SPAW pour aider, par exemple, à l'identification des principales sources de données dans leurs pays respectifs et pour sensibiliser les autorités nationales sur l'importance de ces activités.

6. Autres activités mises en œuvre

6.1 Après les trois ateliers de réponse aux situations de mammifères échoués, et compte tenu des recommandations qui en découlent, les travaux sur l'élaboration d'un Guide de taxonomie des mammifères marins dans la région ont été lancés, ce guide étant destiné aux personnes qui gèrent les échouages de mammifères marins. De plus, cette activité répond à une action mise en œuvre dans le cadre PAMM. Le CAR-SPAW appui financièrement l'ECCN, qui a assuré la coordination des trois ateliers dans ce travail.

6.2 Des progrès vers la protection spatiale des mammifères marins ont également été faits grâce à la poursuite du projet de sanctuaire marin dans les eaux sous juridiction française et des projets similaires de protection spatiale, dans les Antilles néerlandaises et Aruba. En outre, le jumelage des projets de sanctuaires avec des sanctuaires déjà existants (par exemple, Samana / SilverBank et Stellwagen) continue d'être exploré.

6.3 La version révisée du plan régional de gestion pour le lamantin antillais, adoptée par la 5ème Conférence des Parties de SPAW, a été finalisée et elle est disponible en anglais et bientôt en espagnol. Une étude de faisabilité sur la réintroduction du lamantin en Guadeloupe, soutenue par le Parc national de la Guadeloupe, a reçu des commentaires favorables de la 5ème Conférence des Parties de SPAW et les travaux sont en cours pour mener cette étude. Des partenariats des mises en réseau ont été ébauchés; et des études visant à renforcer les connaissances sur les populations de lamantins en Guyane française, en Colombie et au Mexique sont en préparation. Un atelier régional sur la conservation du lamantin, qui sera organisé en novembre 2010 au Costa Rica par la Société mésoaméricaine pour la biologie et la conservation, sera utilisé pour recueillir des contributions supplémentaires et des commentaires des experts.

6.4 Enfin, un certain nombre d'événements sur les mammifères marins ont été organisés par des partenaires et différents acteurs en appui aux objectifs du PAMM:

- Deux colloques "Ocean Life" ont été organisés par la Coalition des Caraïbes orientales pour la sensibilisation à l'environnement (ECCEA) avec le soutien de Pew Environment Group à la Dominique en mars 2009, et à la Grenade en mai 2010. Un colloque a également été organisé en février 2010, en Martinique, par ECCEA et Pew, avec des soutiens locaux, sur les «Opportunités pour le développement local et durable du tourisme bleu et pour combattre les menaces contre les mammifères marins dans les Caraïbes» (<http://www.eccea.org/index.php/conferences>).

CARIBwhale (association d'observateurs de baleines) a également tenu son assemblée générale à Sainte-Lucie en mai 2010, au cours de laquelle ont été discutées les questions d'utilisation des formulaires harmonisés pour la collecte d'informations sur les mammifères marins, et du partage de celles-ci dans une base de données commune.

Un séminaire de formation sur les échouages a été organisé par Sea Vida et des partenaires locaux au Venezuela en tant que suite donnée à l'atelier de Panama. Le séminaire a eu lieu le 23 juin 2010 et a été appuyé par Fundacite Aragua, approuvé par le CAR-SPAW et reçu la participation du Ministère de l'Environnement et de l'Institut des Parcs du Venezuela. En conséquence, un réseau régional sur les échouages est en cours d'organisation.

7. Identification des sources de financement par le Secrétariat et le CAR-SPAW pour la mise en œuvre du PAMM

7.1 Le Secrétariat et le CAR-SPAW ont travaillé à réunir des fonds pour la mise en œuvre des activités prioritaires et pour le PAMM dans son ensemble, de la manière suivante :

- Soumission d'une demande de financement (subvention approuvée en 2010) à la Marine Mammal Commission américaine pour la création d'une base de données régionale et l'organisation de l'atelier sur l'observation des mammifères marins ainsi que l'élaboration des documents pertinents associés (USD 50.000);
- Proposition de projet dans le cadre de l'initiative LifeWeb de la Convention sur la diversité biologique (CDB)(<http://www.cbd.int/lifeweb/>) (financé par l'Espagne) pour la protection des habitats et des corridors de migration des mammifères marins dans le Sud-Est et du Nord-Ouest Pacifique et les Caraïbes (USD 500.000 pour les deux régions);
- Engagement d'une contribution de € 40 000 de l'Agence française des aires marines protégées pour l'atelier sur l'observation des mammifères marins.

7.2 En outre, pour la période 2009-2010, le CAR-SPAW a contribué à hauteur de 50 000€ sur ses fonds propres (provenant du gouvernement français) pour la mise en oeuvre du PAMM comme suit:

- Financement d'un poste supplémentaire au CAR-SPAW dédié au montage de projets sur les mammifères marins;
- Contribution aux ateliers sur les échouages francophones et hispanophones, ainsi qu'à l'élaboration du guide taxonomique d'identification, et
- Construction du squelette de la base de données régionale.

7.3 Une contribution d'environ 15 000€ est susceptible d'être fournie par le CAR-SPAW pour la mise en œuvre du Plan régional de gestion du lamantin antillais, plus particulièrement pour l'achat de matériel de détection acoustique qui sera mis à la disposition de tous les pays, et le suivi à donner aux ateliers de formation sur les techniques acoustiques de suivi en Colombie et en Guyane française.

7.4 Enfin, le CAR-SPAW est en train de développer un projet intégré sur la mise en œuvre du PAMM, pour lequel des fonds pourraient être sollicités auprès du FFEM, et est en train de travailler en collaboration avec l'Agence des aires marines protégées en vue de préparer une demande d'appui au fonds européen « Interreg » pour un projet sur le renforcement des connaissances sur la distribution des mammifères marins.

8. Propositions de nouvelles priorités pour la mise en oeuvre du PAMM dans le cadre du plan de travail de SPAW pour l'exercice 2010-2011

En accord avec les priorités identifiées précédemment à la CCOP 5 de SPAW et les progrès réalisés à ce jour dans la mise en oeuvre d'activités depuis l'adoption du PAMM en 2008, la liste suivante est proposée pour la mise en oeuvre du PAMM, sous réserve de la disponibilité de financement :

8.1 Renouvellement des priorités non mises en oeuvre (voir section 5) :

- Réaliser l'atelier trilingue sur l'observation de mammifères marins, y compris la préparation d'un code régional de conduite pour les bonnes pratiques d'observation et l'adoption de celui-ci;
- Organiser un atelier sur les impacts des contaminants et de la pollution sur les mammifères marins dans la région ;
- Harmoniser et rassembler les rapports sur les captures de mammifères marins liées à la pêche.

8.2 Ateliers de suivi des échouages (voir section 3):

- Renforcer les capacités des réseaux locaux de réponse aux échouages, principalement par de l'assistance technique, dont la fourniture d'équipements, de formations et de listes de contacts et par la création d'une base de données régionale pour permettre l'intégration de tous les résultats d'analyses des échouages .

8.3 Mise en oeuvre du projet LifeWeb (voir section 7)

- Créer et développer une base de données régionale rassemblant des informations et des publications sur la

répartition des mammifères marins, leur abondance, leurs habitats (y compris cartographie) et les menaces auxquelles ils sont confrontés. En relation avec cette base de données, création de sous-groupes d'experts du PAMM pour faire remonter l'information déjà disponible sur les différentes thématiques, et définir les moyens et les protocoles pour combler les principales lacunes existantes dans les données;

- Améliorer les connaissances sur la distribution des mammifères marins, la qualité de leurs habitats (dans le sens le plus large) et leurs couloirs de migration, dans le but de mettre en place des protections spatiales adaptées;
- Encourager la mise en place de protections spatiales (aires marines protégées) pour les mammifères marins, ainsi que les démarches transfrontalières de jumelage, dans un cadre éco-régional.

8.4 *Autres actions possibles en appui à la mise en œuvre du PAMM :*

- Entreprendre, avec le Groupe d'experts du PAMM, une analyse réaliste des étapes et du budget requis pour la pleine mise en œuvre du PAMM, afin de faciliter la mise en place de projets spécifiques et la recherche de financements appropriés. Dans ce cadre, une attention particulière sera accordée aux thématiques du PAMM qui n'ont encore peu ou pas été mis en œuvre, comme les collisions avec les navires ou les perturbations acoustiques, et des estimations des budgets nécessaires seront préparées.
- Si possible, préparer un ou plusieurs projets régionaux qui contribuent à la mise en œuvre du PAMM, en s'appuyant principalement sur des zones clés, tels que les grands axes de passage ou les projets de protection en place ou en cours de création. Une réunion des membres du groupe d'experts pourrait être organisée à cet effet et les financements devront être identifiés à cette fin par le Secrétariat.

8.5 Mise en œuvre du Plan régional de gestion du Lamantin des Antilles

- Renforcer les connaissances sur la distribution, les effectifs et l'état de conservation des populations de lamantins dans les différents pays où ils sont présents, et où cette connaissance est incomplète. Une attention particulière sera accordée aux pays d'Amérique centrale et du nord de l'Amérique latine.

Annex I – Members of the Marine Mammal Action Plan Expert Group

LIST OF PARTICIPANTS

Participants / Participants /Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	E-mail /Website	Tel./Fax
			andamanjb@yahoo.com	
Souan Hélène	Director of the SPAW-RAC	CAR-SPAW, Rue des Bougainvilliers, Cité Guillard, 97-100 Basse- Terre, Guadeloupe	helene.souan.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr	05.90.80.14.99
Rambally Jeannine			jeannine.rambally@gmail.com	
Horrocks Julia	Professor	Dept. of Biological and Chemical Sciences, University of the West Indies, Cave Hill Campus, Barbados	julia_horrocks@yahoo.com	
Rojas Lorenzo	Coordinador de Investigación y conservación de Mamíferos Marinos	Instituto Nacional de Ecología C/o CICESE, Carretera Tijuana- Ensenada 3918, Fraccionamiento Zona Playitas, Ensenada, BC 22860, México	lrojas@cicese.mx	Directo (646)174.5792 Operadora (646)175.0500 ext 22115 Fax (646)174.5792
			m_borobia@yahoo.com	
Bolaños Jaime	Executive Director and Researcher	Sociedad Ecológica Venezolana Vida Marina (Sea Vida) A.P. 162, Cagua, Estado Aragua, Venezuela 2122	megapterax@yahoo.com	
Ward Nathalie	Director, Eastern Caribbean Cetacean Network (ECCN); External Affairs Coordinator, US Office of National Marine Sanctuaries (ONMS)	ECCN, P.O Box 130 BQ Bequia, Saint Vincent and the Grenadines; 175 Edward Foster Road, Scituate, MA 02066	nath51@verizon.net ; www.eccnwhale.org ; nathalie.ward@noaa.gov	SBNMS: Tel: 1-781- 545-8026 X.206 / ECCN: Tel: 1-508- 548-3313
Peter Murray		St Lucia	pmollox@yahoo.co.uk	SBNMS: Tel: 1-781- 545-8026 X.206
Paul Hoetjes	Senior Policy Advisor	Dept. of Environment and Nature, Directorate of Public Health, Schouwburgweg 26 (Building E), Willemstad, Curaçao	paul@mina.vomil.an	Tel : (5999) 466- 9307, Fax : (5999) 461-0254
Sanz Agreda Aurora			asanz@minamb.gob.ve	
Lesley Suttly	Head of Operations – CEO	Museum d'Histoire Naturelle BP 4030 Terres Sainville 97254 Fort de France Cedex Martinique	lsuttly@wanadoo.fr	
Rodriguez Grisel	Stranding Coordinator, Puerto Rico-DNER	Fisheries Laboratory Marina Station P0 Box 3665 Mayaguez PR 00681	torneo_pr@yahoo.com	

Daves Nancy		National Oceanic and Atmospheric Administration, 1401 Constitution Avenue, NW Room 5128 Washington, DC 20230	nancy.daves@noaa.gov	
Vanzella-Khoury Alessandra	SPAW Programme Officer	1401 Constitution Avenue, NW, Room 5128, Washington, DC 20230	avk@cep.unep.org	(876) 922-9267, Fax: (876) 922-9292
			outreach@ccanet.net	
O'Sullivan Christine	SPAW Programme Assistant	CEP - UNEP CAR/RCU 14-20 Port Royal Street Kingston, Jamaica WI	osullivan.christine@gmail.com	Tel: (876) 922-9267-9 / Fax: (876) 922-9292
S. Vail Courtney	Caribbean Program Director	Whale and Dolphin Conservation Society, WDCS, 333 N. Danielson Way, Chandler, Arizona 85225, USA	courtney.vail@wdcs.org	480-747-5015
			vpuentes@minambiente.gov.co	
Carlson Carole	Director Research and Education, Dolphin Fleet of Provincetown / Adjunct Scientist, Provincetown Center for Coastal Studies	PO Box 32, Provincetown, MA 02657-0032, USA	science@whalewatch.com	Tel: 1 508/487-0374
Reynolds John	Senior Scientist, Mote Marine Laboratory	1600 Ken Thompson Parkway, Sarasota, FL 34236	reynolds@mote.org	Tel: (941) 388 4441 /Cell: (727) 418 7270/ Fax: (941) 388 5225
Reeves Randall		27 Chandler Lane, Hudson, Quebec, Canada J0P 1H0	rrreeves@okapis.ca	
	Adjunct Scientist		wanetta845@tummeon.info	
Engleby Laura	Marine Mammal Branch Chief	National Marine Fisheries Service, Southeast Region 263 13th Ave South St. Petersburg, FL	laura.ingleby@noaa.gov	727-551-5791
Etienne Denis	Responsable Antenne Antilles Chargé de mission pour la création du sanctuaire des mammifères marins (Agoa)	Agence des aires marines protégées / Antenne Antilles c/o DIREN Martinique Immeuble Massal, 4 boulevard de Verdun, 97200 Fort-de-France, Martinique, France	denis.etienne@aires-marines.fr	05.96.71.87.09
Vandersarren Gaëlle		CAR-SPAW, Rue des Bougainvilliers, Cité Guillard, 97-100 Basse-Terre, Guadeloupe	gaelle.vandersarren.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr	05.90.80.14.99
Fuller John		Antigua	fullerj@candw.ag	(268) 725-7118
			kalie@ifaw.org	
Rinaldi Caroline	Marine Mammal Expert	Rue des Palétuviers, 97125 Bouillante, Guadeloupe	evastropic@wanadoo.fr	(590) 690 338-124 / (590) 590 927-424
Tossenberger Vanessa		Potosí 2097 PA (1636) Olivos, Buenos Aires Argentina	Vanesa.tossenberger@wdcs.org	Tel/fax: +54 11 47963191